

natale. C'est une réalité économique dure et froide et qui fait mal.

Au Manitoba, les rentrées totales des agriculteurs l'année dernière ont augmenté de 6.9 p. 100 alors que les frais d'exploitation et d'amortissement ont progressé, eux, de 8.7 p. 100. En d'autres termes, en 1980 le revenu net de l'exploitant agricole moyen au Manitoba n'a augmenté que de 1.8 p. 100. Comme l'inflation a atteint 11 p. 100, cela signifie que les agriculteurs de cette province ont perdu pas mal d'argent. Si l'année a été mauvaise pour les exploitants agricoles du Manitoba, en général, elle l'a été d'autant plus pour les éleveurs de bovins et de porcs. En réalité, leurs rentrées ont baissé d'un pourcentage situé entre ½ et 1 p. 100. J'y reviendrai tout à l'heure.

De quoi l'année prochaine sera-t-elle faite? Ce sera à peu près la même litanie. Les prévisions qui ont été établies indiquent que le revenu net des agriculteurs manitobains diminuera de 8 p. 100 en 1981. Si le gouvernement a effectivement une politique agricole, eh bien! elle est totalement inefficace. Le gouvernement ne détient certainement pas les réponses ou, s'il pense les avoir, ce ne sont pas les bonnes.

Permettez-moi de revenir un instant aux secteurs où le gouvernement a, selon nous, échoué ou pris des mesures contraires à celles qui s'imposent. La clé de voûte de notre politique agricole, c'est peut-être une bonne politique de transport des denrées. Mes collègues et moi-même estimons que le taux du Pas du Nid-de-Corbeau est essentiel à l'expansion de l'Ouest de notre pays, qu'il faut le maintenir et l'étendre.

A l'heure actuelle, il semble y avoir une bataille gigantesque au sein du cabinet sur la manière de traiter le dossier du Pas du Nid-de-Corbeau. Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) défend une position; le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé en défend une autre; quant au ministre des Transports (M. Pepin) il en défend une troisième.

Comme si cela ne suffisait pas, nous nous retrouvons affublés d'un ministre originaire de l'Ouest qui veut se mêler de la chose, alors qu'il s'y connaît pratiquement autant en matière de transports et de tarifs-marchandises qu'en matière d'humilité et de droits des femmes, c'est-à-dire pas du tout. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les ministres soient un peu perdus. Après tout, les gouvernements conservateurs du Manitoba et de l'Alberta disent une chose, les associations d'agriculteurs en disent une autre et le CP, qui, soit dit en passant, verse \$35,000 au parti libéral, dit encore autre chose.

Le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau n'est pas seulement une institution sacrée. C'est aussi une composante essentielle de la politique des transports qui nous permet de vendre dans le monde entier nos céréales prisonnières des terres. Si ce tarif était aboli et que les agriculteurs des Prairies étaient obligés de payer le tarif commercial pour faire transporter leurs récoltes, il leur en coûterait 320 millions de plus par année. En d'autres termes, chaque titulaire d'un permis de la Commission canadienne du blé paierait \$2,000 de plus par année. Si l'on songe au fait que ces dépenses supplémentaires réduiraient d'autant les fonds disponibles pour les agriculteurs, cela pourrait représenter près de un milliard en moins pour l'économie de l'Ouest canadien.

Le système de tarifs préférentiels accordés en vertu du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau envisagé par certains reviendrait à donner carte blanche aux chemins de fer en les autorisant à

### *Agriculture*

fixer des tarifs plus élevés sur les lignes qu'ils souhaitent abandonner. Les agriculteurs seraient alors obligés d'abandonner les élévateurs sur ces lignes. Du coup, les localités qui sont nées autour des élévateurs retourneraient à la poussière. On n'a aucune idée des transformations que pourrait subir le mode de vie rural.

Naturellement, un tel système laisserait également la porte ouverte à des abus injustifiés de la part du gouvernement. Les versements au titre du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau seraient présentés aux agriculteurs comme une faveur qu'on leur fait, exactement comme les subventions à l'ensemencement versées avant les élections et supprimées ensuite. Si l'on supprimait les subventions, les agriculteurs seraient obligés de tenir compte de toutes les augmentations inflationnistes.

Le juge Emmett Hall a dit à ce sujet:

Toute une école de pensée se déclare en faveur du maintien du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau mais pense qu'il y aurait peut-être une autre façon de procéder. A mon avis, cette solution consisterait à alourdir le fardeau des producteurs de céréales.

C'est en 1977 le juge Hall a présenté au gouvernement le rapport de la commission qu'il dirigeait. Celui-ci a été bien accueilli dans l'Ouest mais les gouvernements qui se sont succédé n'en ont pas tenu compte. Le Nouveau parti démocratique est à 100 p. 100 pour les recommandations du rapport Hall.

Le CP n'a tout simplement pas fait sa part pour ce qui est du transport des grains. Les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les associations d'agriculteurs ont fourni plus de 14,000 wagons-trémies. Chaque année, le gouvernement verse aux sociétés ferroviaires 85 millions de dollars pour subventionner les embranchements et 70 millions pour les entretenir, car les sociétés n'ont pas investi les subventions aux fins prévues.

Il faudrait adapter le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau aux besoins des céréaliculteurs de l'Ouest. Par contre, il faudrait rembourser aux chemins de fer les pertes qu'ils subissent. Pour leur part, les sociétés doivent promettre de réparer les voies, d'acquiescer de nouveaux wagons et d'appliquer les taux du Pas du Nid-de-Corbeau aux produits transformés. Ce serait un excellent moyen de venir en aide à nos éleveurs de bétail et de porc.

Depuis 1972, l'Ouest a perdu quelque 40 p. 100 de ses moyens de transformer les viandes à cause de tarifs trop élevés. Par exemple, il en coûte \$33.80 pour expédier de Saskatoon à Montréal un bouvillon de 1,000 livres, mais il en coûte \$53.04 pour expédier le même animal une fois abattu, soit la viande, la peau, le suif et le sang. Si on instituait des tarifs pour la viande, le bétail et autres produits transformés, l'économie de l'Ouest en profiterait mais non aux dépens de nos céréaliculteurs comme ce serait le cas selon d'autres solutions.

Puisque nous en sommes aux difficultés qu'éprouvent les éleveurs de bétail à cause des tarifs-marchandises, parlons un peu de revenu équitable pour ces producteurs. C'est un autre secteur où le gouvernement a lamentablement échoué. Le ministre de l'Agriculture devrait s'occuper en priorité d'organiser la commercialisation. Il devrait favoriser la création d'offices de commercialisation pour tous les produits agricoles.

Dans ma circonscription de Selkirk-Interlake, on rencontre des éleveurs de bétail et de porcs qui voient avec des pêcheurs. Depuis plus de dix ans, les pêcheurs du Manitoba jouissent des bienfaits d'un office de commercialisation. Grâce